



La Commune



Une situation intenable

La manipulation sadique des effroyables crimes de masse se retourne contre le gouvernement et sa droite en quête d'alternance. « L'esprit du 11 janvier » est définitivement enterré. La séquence parlementaire de prolongation de l'état d'urgence a donné lieu à des interventions hystériques. La polémique sur les conditions de sécurité du feu d'artifice à Nice enfle.



Polémique après le crime de masse de Nice

En témoigne cette pétition Change.org qui soulève les points suivants :

- comment le camion utilisé par le terroriste a-t-il pu se rendre le 14 juillet 2016 sur les lieux du drame à plusieurs reprises dans la journée alors qu'un arrêté municipal permanent, ainsi que la législation sur la circulation les jours fériés, interdisent aux poids lourds de ce type de circuler en centre-ville ? Comment se fait-il qu'aucune autorité ne soit intervenue alors que le camion frigorifique qui sera utilisé le soir par le terroriste a été filmé à plusieurs reprises (Nice disposant de 1 257 caméras visionnées par des agents 24h / 24 au Centre de supervision urbain, ce qui en fait la ville la plus vidéosurveillée de France) ?

- quelles dispositions pratiques avaient été prises le soir du 14 juillet 2016 pour empêcher l'entrée des véhicules sur la promenade des Anglais (barrières, véhicules de police barrant l'entrée, etc.) ?

- alors que, selon les dires du ministre de l'Intérieur rapportés par le journal Le Monde, 64 policiers de la police nationale et 20 militaires étaient présents ce soir du 14 juillet (sans compter les policiers municipaux), comment un camion a-t-il pu rouler à toute vitesse sur 1 700 mètres sans qu'aucune force armée le stoppe ?

<https://www.change.org/p/pour-une-commission-d-enqu%C3%AAte-parlementaire-sur-l-attentat-de-nice>

Et, ce 23 juillet, le JDD publie : « *La policière responsable de la vidéosurveillance à Nice accuse le ministère de l'Intérieur - - En poste le soir du 14 juillet, Sandra Bertin, chef du Centre de supervision urbain (CSU) de Nice et secrétaire générale du Syndicat autonome de la Fonction publique territoriale (SAFPT) Métropole-Ville de Nice, revient pour le JDD sur sa nuit aux commandes de la vidéosurveillance... Et se confie sur les pressions exercées par la place Beauvau.* »

<http://www.lejdd.fr/Societe/La-policiere-responsable-de-la-videosurveillance-a-Nice-accuse-le-ministere-de-l-interieur-798751>

Le FN au chevet du Régime

La loi prolongeant l'Etat d'urgence a donc été votée, sur fonds de vocifération de la droite forte en gueule. Le FN a voté pour, montrant, si besoin était, qu'il n'est pas un parti « antisystème », pas même un parti anti-gouvernemental, mais bien un parti de l'ordre établi, distillant son poison islamophobe et anti-réfugiés pour diviser et ainsi aider Hollande-Valls et le MEDEF à régner.

Le braconnier Mélenchon s'enlise sur les terres du FN

En matière d'islamophobie, le FN n'est loin d'avoir le « monopole ». En matière de xénophobie, le FN doit également faire avec la concurrence du député européen Mélenchon qui devant ce parlement a, au détour d'une phrase, stigmatisé : « *le travailleur détaché qui vole le pain aux travailleurs qui sont sur place* » (et, sans les guillemets que son fan club lui prête pour l'excuser d'un « dérapage » dû sans doute à la fatigue de cette star),

(« *Une Europe de la violence sociale, comme nous le voyons dans chaque pays chaque fois qu'arrive un travailleur détaché, qui vole son pain aux travailleurs qui se trouvent sur place.* »)

Adoption d'une loi de plus en plus rejetée

Dans la foulée, la loi El Khomri a été adoptée sans vote, au moyen du 49-3. Dans une atmosphère chauffée à blanc. Comme on pouvait s'y attendre, la direction de la CFDT (**C**lub pour en **F**inir avec le **D**roit du **T**ravail) se félicite de ce coup de force contre le Code du travail. Rappelons qu'en fin de course, la CFDT, flanquée de la CFTC, est le seul « syndicat » à approuver cette loi.

Le dernier sondage publié par Les Echos est, de ce point de vue, une indication significative :

« **Les Français sont toujours aussi opposés au projet de loi travail et aussi favorables à une poursuite de la mobilisation contre ce texte .** »

<http://www.lesechos.fr/economie-france/social/0211136232435-sondage-les-francais-rejettent-toujours-autant-la-loi-travail-2015136.php?eH6coOUPXMze3gpM.99>

« Journées saute-mouton » ou lutte de classes

Aussi, le dispositif du 15 septembre doit bien être compris comme le point de départ d'un nouveau cycle de « journées de mobilisation » et de grèves disloquées pour protéger le gouvernement et l'élection présidentielle, pour empêcher le surgissement de la grève générale.

Insistons encore : l'adoption de cette loi n'est en rien une défaite et n'annonce en rien un recul des masses. Au contraire, dans les conditions où elle est adoptée, cette loi va nourrir une radicalisation « très rapidement » (comme dirait Cazeneuve). Comme nous l'avons expliqué tout au long de ces cinq mois, c'est la « première séquence » et non, le dernier sursaut. Les salariés, les militants syndicalistes ont fait une première tentative de grève générale. Cette tentative s'est heurtée au dispositif de journées « saute - mouton », de grèves dispersées de Mailly-Martinez et de l'intersyndicale CGT FO Solidaires FSU UNEF, refusant d'appeler, lorsque c'était le moment à la grève générale. Mailly-Martinez et l'Intersyndicale ont fini par tourner le dos à l'exigence de tous : « ni amendable, ni négociable, retrait de la loi El Khomri »

Unité et Rupture !

D'ores et déjà, la grève totale jusqu'à satisfaction est à l'ordre du jour dans les hôpitaux, saignés à blanc

- Ni amendable, ni négociable, unité pour l'abrogation de la loi El Khomri,

- Unité pour porter un coup d'arrêt à tous les licenciements et pour leur interdiction : pas un seul licenciement, pas une seule suppression de poste, unité pour porter un coup d'arrêt à la « baisse des coûts du travail »,
- Unité pour la levée immédiate et définitive de l'Etat d'urgence et pour l'arrêt de toute intervention militaire au Proche et Moyen Orient.

Il est temps de renouer avec le syndicalisme de lutte de classe, sans craindre de rompre avec le gouvernement de la loi El Khomri, de rompre avec le régime du 49-3 et de rompre avec l'Union européenne, ses traités, ses directives.

Dernière minute : JUSTICE POUR ADAMA TRAORE

Adama Traoré, 24 ans, est mort lors de son interpellation par la gendarmerie à Beaumont-sur-Oise ce 19 juillet. Il avait tenté de s'interposer lors de l'arrestation de son frère, suspecté d'extorsion de fond.

« Baguy Traoré, frère du jeune homme, a affirmé à i-Télé qu'il était présent au moment de l'interpellation par les gendarmes. "Ils l'ont coursé et ils l'ont frappé", assure-t-il. Lui aussi interpellé, il était présent à la gendarmerie : "Arrivé à la gendarmerie, mon frère est mort (...) Je l'ai vu moi, il était pour mort et encore menotté (...) Ils étaient autour de lui, mon frère ne bougeait plus . »

Hassa Traoré, une de ses sœurs, s'interroge, elle, sur le déroulement des faits. *"Les horaires ne correspondent pas du tout à la réalité. A 21 heures, on me dit que mon frère a fait une crise à la gendarmerie. Ma famille se rend à l'hôpital, mon frère n'est pas présent , a-t-elle expliqué à BFMTV. Ils se rendent à la gendarmerie, ils lui disent que mon frère est là et qu'il va très bien. A 23 heures, ils rappellent ma famille en disant que mon frère est mort".* Elle assure que Baguy Traoré et sa petite-amie ont vu des policiers donner des coups à Adama Traoré et que la jeune femme a elle-même été frappée quand elle a tenté de s'interposer. *"Il a été assassiné",* conclut-elle

http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/ce-que-l-on-sait-de-la-mort-d-un-homme-de-24-ans-lors-de-son-interpellation-a-beaumont-sur-oise_1555761.html

Selon le procureur, le jeune homme aurait succombé à une crise cardiaque. Ce que nie la mère d'Adama : https://youtu.be/liKXiil_4kU

En mars 2015, Amadou, père de famille, trouvait la mort dans un commissariat à la suite d'une de ces interpellations « pour rien ». Nous écrivions alors :

« Amadou, père de famille, venait de quitter le département sinistré de l'Aisne pour trouver du travail à Paris. Ce soir-là, peu avant le printemps, des policiers le surprennent en flagrant délit de tenir « des propos incohérents ». Ils n'hésitent pas une seconde : un homme noir tenant des propos incompréhensibles, en ces périodes troublées, est peut-être – sait-on jamais – un terroriste en puissance, sinon un « islamo-fasciste ». Allez donc savoir. Ces policiers tentent de le menotter. L'homme a le mauvais goût de se débattre. Ils pratiquent donc – est-ce indiqué dans leur manuel d'interpellation ? – une « manœuvre d'étranglement ».

La mort d'Amadou, père de famille

Nous connaissons la suite tragique de cette arrestation totalement et exclusivement arbitraire : Amadou meurt. « Plus d'un mois après son décès, sa famille n'en connaît toujours pas les causes » lit-on dans l'Express [publié le 20-04-2015]. Au reste, nous ne saurons pas s'il avait réellement tenu des propos incohérents, s'il a réellement cherché à se débattre. Arrivé au commissariat à 0h25, il décède officiellement à 2h30. Une enquête est ouverte, des policiers sont suspectés de « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ». Dans l'attente, à la différence de bien des prévenus, ils conservent l'anonymat. Le ministre de l'Intérieur, fort disert sur les faits divers et le Premier ministre tenant le rôle occasionnel d'antiraciste de salon, n'ont aucune déclaration à faire sur ce drame qui a coûté la vie à un jeune père de famille au chômage. Ceux qui se targuent de représenter le mouvement ouvrier organisé n'élèvent aucune protestation La toile de fond de ce drame est pourtant visible à l'œil nu : généralisation des contrôles au faciès, islamophobie galopante (qui se drape sous les plis de la volonté gouvernementale de susciter « un islam de France » - un islam catholicisé en quelque sorte, un islam dépouillé à l'extrême, tenu en laisse, dans un carcan tricolore). Cette atmosphère délétère et âcre est distillée depuis le gouvernement, depuis Valls en particulier.. . »

<http://www.lacommune.org/Parti-des-travailleurs/blog/Chroniques-d-une-chute-de-Regime/Etat-d-exception-i1088.html>

Cette fois-ci, le mur du silence se brise. Les amis, les jeunes se mobilisent. Ils réclament avant toute chose de « voir le corps avant l'autopsie » L'acteur Omar Sy demande que justice soit faite pour Adama. Il est de la responsabilité du mouvement ouvrier et démocratique d'intervenir aux côtés de la mère, de la sœur, du

frère d'Adama et de leurs amis pour que Justice soit faite. Et pour l'arrêt de toutes les violences policières de l'Etat et leur cortège d'interpellations abusives, contre le racisme institutionnel anti-noir, anti-arabe, anti-musulman.

24-07-2016

Modifié le dimanche 24 juillet 2016

Voir aussi dans la catégorie **Lettre de la Commune - Chronique Hebdo**



Il y a quelque chose de pourri au royaume de Macron

Un pouvoir en marche pour sa réélection qui n'en finit pas de traîner des casseroles judiciaires ... Une classe politique en décalage total avec la clairvoyance des masses ... la fin de régime... >>



« La colère sociale est là » ...

A la question ; « Craignez-vous un printemps social ? », Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, invité au Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI du 31 janvier 2021, avait répondu : « Non, je... >>



Nous sommes en guerre ... contre Macron !

Leurs élections valent plus que nos vies ! Au plus haut niveau de l'État, toutes et tous savaient, aucun.e n'a rien fait ! C'est l'aveu de l'ex-ministre de la santé, Agnès Buzyn, fait... >>



Pour en finir avec Macron !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 124 - Jeudi 30 janvier 2020 Après 56 jours d'un conflit historique, c'est peu dire que Macron et sa politique sont rejetés par une grande majorité... >>



PAS DE RETRAIT, PAS DE TRÊVE ! PAS DE RETRAIT, PAS DE RENTRÉE !

La Lettre de La Commune, nouvelle série, n° 123 - Samedi 28 décembre 2019 Déjouant tous les pronostics, la détermination et la pugnacité des grévistes restent intactes au 24ème jour de grève... >>



Contre Macron et sa réforme des retraites : grève générale !

La démonstration de force des salariés contre la réforme des retraites engagée le 5 décembre se poursuit et certains secteurs très déterminés comme les transports publics (SNCF, RATP),... >>